

## INVITATION À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le samedi 1er octobre 2022 à Hiersac à 14 heures  
Salle Morisson 11 bis rue de la Charente - 16290 HIERSAC

Le Conseil d'administration de l'IFY Poitou-Charentes a le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'IFY Poitou-Charentes.

### DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- 14h00-15h30 : Assemblée Générale
- 15h45-16h45 : Pratique
- 17h : Pot de l'amitié

### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport moral des Co-Présidents (vote)
- Rapport d'activité par la Vice-Présidente
- Rapport financier de la Trésorière (quitus à la trésorière)
- Propositions et perspectives pour 2022-2023, présentées par les co-présidents
- Nomination et validation pour 2022-2023 du vérificateur aux comptes
- Point sur les adhésions
- Point sur le site internet
- Point sur le journal
- Questions diverses

Rappel : seules les questions à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un vote.

Bien cordialement

Pour le Conseil d'Administration  
Les co-présidents Armelle Fougeras et Eddy Gaboraud



**Les élèves sont invités à l'Assemblée Générale mais avec une voix uniquement consultative conformément aux statuts de l'IFY Poitou-Charentes votés le 5 octobre 2019.**